



PROCES VERBAL BUREAU FEDERAL FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL Le 1^{er} juillet 2021.

Membres ayant participé à la réunion : Marie-Christine BINOT (A : 19h16), Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Nora KHEMACHE, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Didier SEMINET.

Membres invités : Jean-Marie MEURANT, Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS.

Il est constaté la présence de 6 membres du bureau, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer sous la présidence de Didier SEMINET.

I. Commissions

CFJeunes

Le Bureau Fédéral prend note du Bulletin Jeunes juin 2021 de la Commission Fédérale Jeunes

CFS

Le Bureau Fédéral valide les P.V. FFBS_CFS_02, FFBS_CFS_03 et FFBS_CFS_04 de la Commission Fédérale Sportive.

Dans le P.V. FFBS_CFS_03 il est indiqué :

- « *La CFS donne un avis favorable à la suppression des amendes pour moins de 12 joueurs sur la feuille de match en division 2 pour la saison 2021.* »
- « *La CFS donne un avis favorable au décalage de la date limite de prise de licence pour le challenge de France au 15 juillet.* »

Ces deux mesures sont approuvées par le Bureau Fédéral.

Dans le P.V. FFBS_CFS_04 il est indiqué :

- « *La CFS propose au Bureau Fédéral/Comité Directeur l'annulation de la compétition 2021 pour défaut d'engagement des ligues régionales.* »
- *Concernant ANNEXE 3.01 Application RGENS Baseball 16.02
FORMULES SPORTIVES 2021
COMPETITIONS NATIONALES
DIVISION3*
 - *Phase de qualification dite saison régulière : - 4 plateaux avec appel à candidature pour recevoir chaque plateau parmi les équipes de la poule - Rencontre de 7 manches entre les 3 équipes (A/B ; B/C ; C/A) - match final entre le 1er et 2ème de la poule**La CFS demande lors de cette phase de qualification de supprimer le match final entre le 1er et 2ème de la poule*

Ces deux mesures sont également approuvées par le Bureau Fédéral.

CNAB

Le Bureau fédéral prend note du BULLETIN CNAB 2021B05 ainsi que du Bulletin CNAB 2021B07

Arrivée de Marie-Christine BINOT, le nombre de votant passe à 7.

CNAS

A la demande de son président, le nouveau membre de la Commission Nationale Arbitrage Softball Anthony ANASTASIO est ratifié par le Bureau Fédéral.

Le Bureau Fédéral prend note du Bulletin CNAS 2021S04 de la Commission Nationale Arbitrage Softball.

Le Bureau Fédéral valide la dépense de l'arbitre international François MAYS pour son déplacement à Sofia du 1^{er} au 8 août 2021 pour la Coupe d'Europe SP de Sofia

II. Vie du siège

Mise en sommeil

Le Bureau Fédéral valide la mise en sommeil pour la saison 2021 des clubs suivants :

- 023001 - Wolves Baseball Club Guéret
- 099003 - BECKERICH HEGDEHOGS

III. Vie Fédérale

Ententes

Le Bureau Fédéral valide l'entente suivante :

- PUC (075003 - Paris Université Club / 075014 - BAT PARIS), championnat régional de Softball 19+ Ile de France, droits sportifs 075003 - Paris Université Club,

Le Bureau Fédéral rappelle que les ententes sont définies par les RGES Baseball ou Softball et laisse donc le soin à France-Cricket de statuer sur les ententes Cricket.

Le Bureau Fédéral mis au courant des soucis de santé d'Olivier DUBAUT lui souhaite un prompt rétablissement.

IV. COVID-19

A la suite des dernières mesures de déconfinement applicables depuis le 30 juin, le manager fédéral COVID-19 rappelle la nécessité du strict respect des gestes barrières et notamment le port systématique du masque dans les lieux clos, s'agissant plus particulièrement des vestiaires et des véhicules lors des déplacements ainsi que la nécessité de se conformer aux protocoles sanitaires particuliers de chaque lieu de pratique afin de limiter les possibilités de contamination.

Le médecin fédéral tient à rappeler qu'une grande partie des contaminations se produit lors de trajet en véhicule lorsque les mesures barrières ne sont pas appliquées (port du masque, distanciation 1 siège sur 2 d'occupé et aération périodique du véhicule) et demande à tous une grande vigilance pour l'application de ces mesures.

V. Divers

Le Bureau Fédéral tient à féliciter les collectifs masculins et féminins de Softball pour leur résultat dans les championnats d'Europe 2021.

VI. Ordre du jour du prochain Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur se réunira en présence les 4 et 5 septembre 2021 à La Rochelle dans le cadre du Challenge de France et débatera suivant l'ordre du jour ci-dessous :

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.

- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie du siège
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

Le Président souhaite à tous de passer de bons congés dans cette période estivale.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h35.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le Secrétaire Général.

Didier SEMINET
Président

Thierry RAPHET
Secrétaire Général